RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Orange 0 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or

94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3	
-------------------	---	--

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Mention d'avertissement Aucun **Pictogrammes** Aucun

Mentions de danger

H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne deseffets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.
Phrases EUH	-

24/07/2019 - Français 1/9

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

EUH208	Contient Extrait de citron. Citrus aurantifolia. (8008-26-2) citral (5392-40-5) . Peut
	produire une réaction allergique

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE :	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
	N°CE: 200-289-5			
citral	n°CAS : 5392-40-5 Numéro d'identification UE : 605-019-00-3 N°CE : 226-394-6	0.15 - 0.2	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Extrait de citron. Citrus aurantifolia.	n°CAS: 8008-26-2 Numéro d'identification UE: N°CE:	0.1 - 0.15	Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
3,7,11-trimethyldodeca-1,6,10 -trien-3-ol,mixed isomers	n°CAS: 7212-44-4 Numéro d'identification UE: N°CE: 230-597-5	0.1 - 0.15	Aquatic Chronic 1 - H410 Eye Irrit. 2 - H319	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	 Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	 Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment à l'eau.NE PAS faire vomir.

	- NE PAS faire vomir.
4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus e	t différés
Symptômes et effets - En cas d'inhalation	- Peut irriter les voies respiratoires.
Symptômes et effets - Après contact avec la peau	- Peut provoquer une irritation cutanée
Symptômes et effets - Après contact avec les yeux	- Peut provoquer une irritation des yeux.
Symptômes et effets - En cas d'ingestion	Douleurs stomacales.Nausées

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

24/07/2019 - Français 2/9

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

<u>Moyens d'extinction appropriés</u>
- Dioxyde de carbone (CO2)
- Poudre d'extinction

- Jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou</u> - Liquide combustible. du mélange

Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température > 280°C

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Eloigner toute source d'ignition.
- Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Utiliser un équipement de protection personnel.

- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

<u>Méthodes et matériel de confinement</u>
- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Méthodes et matériel de nettoyage
- Absorber avec une substance liant les liquides (sable,

diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Bien nettoyer les surfaces contaminées.

- Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au

moyen d'un produit absorbant.
- Recueillir mécaniquement.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8

24/07/2019 - Français 3/9

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture. - Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau - Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation. Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés. - Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements. - Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. - Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)		
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3	
8.2 - Contrôle de l'exposition		
Contrôles techniques appropriés	- Aucune information disponible.	
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	 Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Porter les gants de protection homologués 	

24/07/2019 - Français 4/9

LogicSDS

- Caoutchouc butyle

- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.

Date d'émission : 24.07.2019

Version: 2

- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide	Aspect	Fluide
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère
Seuil olfactif		Aucune donnée disp	onible
рН		non applicable	
Point de fusion		Aucune donnée disp	onible
Point de congélation		Aucune donnée disp	onible
Point d'ébullition		Aucune donnée disp	onible
Point éclair		Aucune donnée disp	onible
Taux d'évaporation		Aucune donnée disp	onible
inflammabilité		Aucune donnée disp	onible
Limite inférieure d'exp	olosivité	Aucune donnée disp	onible
Limite supérieure d'ex	xplosivité	Aucune donnée disp	onible
Pression de la vapeur	r	Aucune donnée disp	onible
Densité de la vapeur		Aucune donnée disp	onible
Densité relative		Aucune donnée disp	onible
Densité		Aucune donnée disp	onible
Solubilité (Eau)		soluble	
Solubilité (Ethanol)		soluble	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disp	onible
Solubilité (Solvants or	rganiques)	Aucune donnée disp	onible
Log KOW		Aucune donnée disp	onible
Température d'auto-ir	nflammabilité	Aucune donnée disp	onible
Température de déco	mposition	Aucune donnée disp	onible
Viscosité, cinématique	е	Aucune donnée disp	onible
Viscosité, dynamique		Aucune donnée disp	onible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

24/07/2019 - Français 5/9

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	- Non classé	
Toxicité : Mélange		

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible	
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible	
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible	
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible	
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible	
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible	

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

Toxicité: Substances

citral (5392-40-5)	
LD50 oral (rat)	6800 mg/kg
LD50 dermal (rat)	2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation	 Non classé
cutanée	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

- Non classé

- Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

- Non classé

- Non classé Cancerogénité Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

- Non classé

6/9 24/07/2019 - Français

Date d'émission : 24.07.2019

Version: 2

Orange 0 mg/mL

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

exposition répétée

- Non classé

- Non classé Danger par aspiration

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité: Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

⁻ Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	 L'élimination doit se faire selon les prescriptions des
	autorités locales.

Evacuation des eaux - Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

7/9 24/07/2019 - Français

Précautions particulières à prendre

- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale

- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

Aucun

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique

effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :
- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	18/01/2019	
2	24/07/2019	Modification Renseignement Fournisseur

Textes des phrases réglementaires

Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 3
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

24/07/2019 - Français 8/9

Version: 1

Date d'émission : 18.01.2019

H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne deseffets néfastes à long terme.
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

*** *** ***

24/07/2019 - Français 9/9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Orange 3 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or 94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement :

Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion	
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne deseffets néfastes à long terme.	

24/07/2019 - Français 1/9

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.
Phrases EUH	

EUH208	Contient Extrait de citron. Citrus aurantifolia. (8008-26-2) citral (5392-40-5) . Peut
	produire une réaction allergique

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.	- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les
	critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
Nicotine ATP10	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	0.25 - 0.3	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
citral	n°CAS : 5392-40-5 Numéro d'identification UE : 605-019-00-3 N°CE : 226-394-6	0.15 - 0.2	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Extrait de citron. Citrus aurantifolia.	n°CAS : 8008-26-2 Numéro d'identification UE : N°CE :	0.1 - 0.15	Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
3,7,11-trimethyldodeca-1,6,10 -trien-3-ol,mixed isomers	n°CAS : 7212-44-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 230-597-5	0.1 - 0.15	Aquatic Chronic 1 - H410 Eye Irrit. 2 - H319	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

1.1 Decemption des premiers seconds	
En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	 Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

2/9 24/07/2019 - Français

Version : 2 Date d'émission : 24.07.2019

Orange 3 mg/mL

En cas d'ingestion

- Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation

- Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Peut provoquer une irritation cutanée

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux

Symptômes et effets - En cas d'ingestion

- Douleurs stomacales.
- Nausées

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- Dioxyde de carbone (CO2)
- Poudre d'extinction
- Jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u> - Liquide combustible.

<u>Produits de décomposition dangereux</u> - Production d'acroléine à haute température > 280°C - Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

- Eloigner toute source d'ignition.
- Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Utiliser un équipement de protection personnel.

- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

24/07/2019 - Français 3/9

Orange 3 mg/r	nl

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation	 Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture. Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	 Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés.
	- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements.
	- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
	 Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)	
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
Nicotine ATP10 (54-11-5)	
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3

24/07/2019 - Français 4/9

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



Date d'émission : 24.07.2019

Version: 2



- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	Aspect	Fluide		
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère		
Seuil olfactif		Aucune donnée dispo	onible		
рН		non applicable			
Point de fusion		Aucune donnée dispo	onible		
Point de congélation		Aucune donnée dispo	onible		
Point d'ébullition		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Point éclair		Aucune donnée dispo	onible		
Taux d'évaporation		Aucune donnée dispo	onible		
inflammabilité		Aucune donnée dispo	onible		
Limite inférieure d'exp	olosivité	Aucune donnée dispo	onible		
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée dispo	onible		
Pression de la vapeur		Aucune donnée dispo	onible		
Densité de la vapeur		Aucune donnée dispo	onible		
Densité relative		Aucune donnée dispo	onible		
Densité		Aucune donnée dispo	onible		
Solubilité (Eau)		soluble			
Solubilité (Ethanol)		soluble			
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée dispo	onible		
Solubilité (Solvants o	rganiques)	Aucune donnée dispo	onible		
Log KOW		Aucune donnée dispo	onible		
Température d'auto-i	nflammabilité	Aucune donnée dispo	onible		
Température de déco	mposition	Aucune donnée dispo	onible		
Viscosité, cinématiqu	е	Aucune donnée dispo	onible		

24/07/2019 - Français 5/9

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible
9.2 - Autres informations	
Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Nocif par ingestion.

Toxicité : Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)		
LD50 oral (rat)	5 mg/kg	
LD50 dermal (rat)	10 mg/kg	
LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg	
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l	

24/07/2019 - Français 6/9

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

	citral (5392-40-5)	
	LD50 oral (rat)	6800 mg/kg
	LD50 dermal (rat)	2000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé	
<u>Lésions oculaires</u> graves/irritation oculaire	- Non classé	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Non classé	
	- Peut provoquer une allergie cutanée.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé	
Cancerogénité	- Non classé	
Toxicité pour la reproduction	- Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	- Non classé	
Danger par aspiration	- Non classé	

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea > 0.24 mg/l	

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets à long terme.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible

24/07/2019 - Français 7/9

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible	

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	 L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

24/07/2019 - Français 8/9

Substances REACH

Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique

effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	18/01/2019	
2	24/07/2019	Modification Renseignement Fournisseur

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 3
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne deseffets néfastes à long terme.
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

24/07/2019 - Français 9/9

*** *** ***

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Orange 6 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or 94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement :

Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne deseffets néfastes à long terme.

24/07/2019 - Français 1/9

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.
Phrases EUH	·

EUH208	Contient Extrait de citron. Citrus aurantifolia. (8008-26-2) citral (5392-40-5) . Peut
	produire une réaction allergique

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.	- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les
	critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
Nicotine ATP10	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	0.5 - 0.6	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
citral	n°CAS : 5392-40-5 Numéro d'identification UE : 605-019-00-3 N°CE : 226-394-6	0.15 - 0.2	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Extrait de citron. Citrus aurantifolia.	n°CAS : 8008-26-2 Numéro d'identification UE : N°CE :	0.1 - 0.15	Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
3,7,11-trimethyldodeca-1,6,10 -trien-3-ol,mixed isomers	n°CAS : 7212-44-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 230-597-5	0.1 - 0.15	Aquatic Chronic 1 - H410 Eye Irrit. 2 - H319	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

1.1 Decemption des premiers seconds	
En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	 Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

24/07/2019 - Français 2/9

Version : 2 Date d'émission : 24.07.2019

Orange 6 mg/mL

- Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation
- Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Peut provoquer une irritation cutanée

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux

Symptômes et effets - En cas d'ingestion
- Douleurs stomacales.
- Nausées

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

- Dioxyde de carbone (CO2)

- Poudre d'extinction

- Jet d'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

- Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<u>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</u> - Liquide combustible.

<u>Produits de décomposition dangereux</u> - Production d'acroléine à haute température > 280°C - Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Eloigner toute source d'ignition.
	Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.Utiliser un équipement de protection personnel.
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

24/07/2019 - Français 3/9

_			_				
Oi	rar	ae	6	m	a	/m	

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation	 Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture. Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	 Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés.
	- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements.
	- Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.
	 Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)	
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
Nicotine ATP10 (54-11-5)	
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3

24/07/2019 - Français 4/9

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



Date d'émission : 24.07.2019

Version: 2



- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	Aspect	Fluide		
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère		
Seuil olfactif		Aucune donnée dispo	onible		
рН		non applicable			
Point de fusion		Aucune donnée dispo	onible		
Point de congélation		Aucune donnée dispo	onible		
Point d'ébullition		Aucune donnée dispo	onible		
Point éclair		Aucune donnée dispo	onible		
Taux d'évaporation		Aucune donnée dispo	onible		
inflammabilité		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Limite inférieure d'exp	olosivité	Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Limite supérieure d'ex	xplosivité	Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Pression de la vapeur		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Densité de la vapeur		Aucune donnée dispo	onible		
Densité relative		Aucune donnée dispo	onible		
Densité		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Solubilité (Eau)		soluble	soluble		
Solubilité (Ethanol)		soluble	soluble		
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée dispo	onible		
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée dispo	onible		
Log KOW		Aucune donnée dispo	onible		
Température d'auto-i	nflammabilité	Aucune donnée dispo	onible		
Température de déco	mposition	Aucune donnée dispo	onible		
Viscosité, cinématiqu	е	Aucune donnée dispo	onible		

24/07/2019 - Français 5/9

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible	
9.2 - Autres informations		
Teneur en COV	Aucune donnée disponible	
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible	
Conductivité	Aucune donnée disponible	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Nocif par ingestion.

Toxicité : Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)		
LD50 oral (rat)	5 mg/kg	
LD50 dermal (rat)	10 mg/kg	
LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg	
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l	

24/07/2019 - Français 6/9

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

	citral (5392-40-5)	
	LD50 oral (rat)	6800 mg/kg
	LD50 dermal (rat)	2000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé	
<u>Lésions oculaires</u> <u>graves/irritation oculaire</u>	- Non classé	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Non classé	
	- Peut provoquer une allergie cutanée.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé	
Cancerogénité	- Non classé	
Toxicité pour la reproduction	- Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	- Non classé	
Danger par aspiration	- Non classé	

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0.24 mg/l

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible

24/07/2019 - Français 7/9

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

24/07/2019 - Français 8/9

Substances REACH

Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique

effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	18/01/2019	
2	24/07/2019	Modification Renseignement Fournisseur

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 3
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne deseffets néfastes à long terme.
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

24/07/2019 - Français 9/9

LogicSDS

*** *** ***

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Orange 9 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or 94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone : 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement :

ent : Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne deseffets néfastes à long terme.

24/07/2019 - Français 1/9

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.
Phrases EUH	

EUH208	Contient Extrait de citron. Citrus aurantifolia. (8008-26-2) citral (5392-40-5) . Peut
	produire une réaction allergique

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.	 Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les
	critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
Nicotine ATP10	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	0.75 - 0.9	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
citral	n°CAS : 5392-40-5 Numéro d'identification UE : 605-019-00-3 N°CE : 226-394-6	0.15 - 0.2	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Extrait de citron. Citrus aurantifolia.	n°CAS : 8008-26-2 Numéro d'identification UE : N°CE :	0.1 - 0.15	Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
3,7,11-trimethyldodeca-1,6,10 -trien-3-ol,mixed isomers	n°CAS : 7212-44-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 230-597-5	0.1 - 0.15	Aquatic Chronic 1 - H410 Eye Irrit. 2 - H319	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

1.1 Decemption des promiers seconds	
En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	 Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

24/07/2019 - Français 2/9

Date d'émission : 24.07.2019

Version: 2

Orange 9 mg/mL

- Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation
- Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Peut provoquer une irritation cutanée

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux

Symptômes et effets - En cas d'ingestion
- Douleurs stomacales.
- Nausées

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Dioxyde de carbone (CO2)Poudre d'extinctionJet d'eau pulvérisée.	
Moyens d'extinction inappropriés	- Jet d'eau à grand débit	

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Dangers particuliers résultant de la substance ou - Liquide combustible.

du mélange	
Produits de décomposition dangereux	- Production d'acroléine à haute température > 280°C
	- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Eloigner toute source d'ignition.
	Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.Utiliser un équipement de protection personnel.
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

24/07/2019 - Français 3/9

_		_		
\sim	0 IO 0	\sim \circ	ma	/mal
THE STATE OF THE S	4H0	-	111(1	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation	 Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture. Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	 Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)	
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
Nicotine ATP10 (54-11-5)	
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3

24/07/2019 - Français 4/9

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

- Aucune information disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



Date d'émission : 24.07.2019

Version: 2



- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	Aspect	Fluide	
Couleur	Claire	Odeur	Légère	
Seuil olfactif		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible	
рН		non applicable		
Point de fusion		Aucune donnée dispo	nible	
Point de congélation		Aucune donnée dispo	nible	
Point d'ébullition		Aucune donnée dispo	nible	
Point éclair		Aucune donnée dispo	nible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée dispo	nible	
inflammabilité		Aucune donnée dispo	nible	
Limite inférieure d'ex	plosivité	Aucune donnée dispo	nible	
Limite supérieure d'e	explosivité	Aucune donnée dispo	nible	
Pression de la vapeu	ır	Aucune donnée dispo	nible	
Densité de la vapeur	•	Aucune donnée dispo	nible	
Densité relative		Aucune donnée dispo	nible	
Densité		Aucune donnée dispo	nible	
Solubilité (Eau)		soluble		
Solubilité (Ethanol)		soluble		
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée dispo	nible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée dispo	nible	
Log KOW		Aucune donnée dispo	nible	
Température d'auto-	Température d'auto-inflammabilité		nible	
Température de déc	omposition	Aucune donnée dispo	nible	
Viscosité, cinématiqu	ne	Aucune donnée dispo	nible	

24/07/2019 - Français 5/9

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible
9.2 - Autres informations	
Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Nocif par ingestion.

Toxicité : Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)		
LD50 oral (rat)	5 mg/kg	
LD50 dermal (rat)	10 mg/kg	
LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg	
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l	

24/07/2019 - Français 6/9

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

	citral (5392-40-5)	
	LD50 oral (rat)	6800 mg/kg
	LD50 dermal (rat)	2000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé	
<u>Lésions oculaires</u> <u>graves/irritation oculaire</u>	- Non classé	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Non classé	
	- Peut provoquer une allergie cutanée.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé	

Cancerogénité

Toxicité pour la reproduction

- Non classé

Toxicité spécifique pour

- Non classé

certains organes cibles -

- Non classé

exposition unique

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - - Non classé

exposition répétée

- Non classé Danger par aspiration

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité: Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0.24 mg/l

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible

7/9 24/07/2019 - Français

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.
- 12.4 Mobilité dans le sol
- Aucune information disponible.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII
- 12.6 Autres effets nocifs
- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

24/07/2019 - Français 8/9

Substances REACH

Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique

effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	18/01/2019	
2	24/07/2019	Modification Renseignement Fournisseur

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 3
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne deseffets néfastes à long terme.
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

24/07/2019 - Français 9/9

LogicSDS

*** *** ***

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Orange 12 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or 94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement :

Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne deseffets néfastes à long terme.

24/07/2019 - Français 1/9

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.	
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.	
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.	
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.	
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.	
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.	
Phrases EUH	·	

EUH208	Contient Extrait de citron. Citrus aurantifolia. (8008-26-2) citral (5392-40-5) . Peut
	produire une réaction allergique

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.	- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les
	critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
Nicotine ATP10	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	1- 1.2	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
citral	n°CAS : 5392-40-5 Numéro d'identification UE : 605-019-00-3 N°CE : 226-394-6	0.15 - 0.2	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Extrait de citron. Citrus aurantifolia.	n°CAS : 8008-26-2 Numéro d'identification UE : N°CE :	0.1 - 0.15	Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
3,7,11-trimethyldodeca-1,6,10 -trien-3-ol,mixed isomers	n°CAS : 7212-44-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 230-597-5	0.1 - 0.15	Aquatic Chronic 1 - H410 Eye Irrit. 2 - H319	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

iii 2 dodinpilari daa praimara daadara	
En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	 Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

24/07/2019 - Français 2/9

Date d'émission : 24.07.2019

Version: 2

Orange 12 mg/mL

En cas d'ingestion - Rincer la bouche abondamment à l'eau. - NE PAS faire vomir. 4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Peut irriter les voies respiratoires. Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Peut provoquer une irritation cutanée Symptômes et effets - Après contact avec les - Peut provoquer une irritation des yeux. yeux Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Douleurs stomacales.

- Nausées

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - Dioxyde de carbone (CO2) - Poudre d'extinction - Jet d'eau pulvérisée. Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou - Liquide combustible. du mélange

Produits de décomposition dangereux Production d'acroléine à haute température > 280°C - Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	- Eloigner toute source d'ignition.
	Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.Utiliser un équipement de protection personnel.
Pour les secouristes	- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

3/9 24/07/2019 - Français

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation	 Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture. Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	 Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)	
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
Nicotine ATP10 (54-11-5)	
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3

24/07/2019 - Français 4/9

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Aucune information disponible.
- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



Date d'émission : 24.07.2019

Version: 2



- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	Aspect	Fluide		
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère		
Seuil olfactif		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
рН		non applicable			
Point de fusion		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Point de congélation		Aucune donnée dispo	onible		
Point d'ébullition		Aucune donnée dispo	onible		
Point éclair		Aucune donnée dispo	onible		
Taux d'évaporation		Aucune donnée dispo	onible		
inflammabilité		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Limite inférieure d'exp	olosivité	Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Limite supérieure d'ex	xplosivité	Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Pression de la vapeu	r	Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Densité de la vapeur		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Densité relative		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Densité		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Solubilité (Eau)		soluble	soluble		
Solubilité (Ethanol)	Solubilité (Ethanol)		soluble		
Solubilité (Acétone)	Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible		
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Log KOW		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		
Température d'auto-i	Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible		
Température de déco	Température de décomposition		Aucune donnée disponible		
Viscosité, cinématique		Aucune donnée dispo	Aucune donnée disponible		

24/07/2019 - Français 5/9

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible	
9.2 - Autres informations		
Teneur en COV	Aucune donnée disponible	
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible	
Conductivité	Aucune donnée disponible	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Nocif par ingestion.

Toxicité : Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)		
LD50 oral (rat)	5 mg/kg	
LD50 dermal (rat)	10 mg/kg	
LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg	
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l	

24/07/2019 - Français 6/9

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

	citral (5392-40-5)	
	LD50 oral (rat)	6800 mg/kg
	LD50 dermal (rat)	2000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	- Non classé	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Non classé	
	- Peut provoquer une allergie cutanée.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé	
Cancerogénité	- Non classé	
Toxicité pour la reproduction	- Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles —	- Non classé	

<u>Danger par aspiration</u> - Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- Non classé

12.1 - Toxicité

exposition unique

Toxicité spécifique pour

certains organes cibles – exposition répétée

Toxicité : Mélange

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible	
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible	
ErC50 algae	Aucune donnée disponible	
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible	
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible	
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible	
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible	
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible	
	Aucune donnée disponible	

Toxicité: Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0.24 mg/l

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets à long terme.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible

24/07/2019 - Français 7/9

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

24/07/2019 - Français 8/9

Substances REACH

Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique

effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :

Version: 2

Date d'émission : 24.07.2019

- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	18/01/2019	
2	24/07/2019	Modification Renseignement Fournisseur

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
Acute Tox. 2 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 3
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne deseffets néfastes à long terme.
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

24/07/2019 - Français 9/9

*** *** ***

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du

Orange 16 mg/mL

produit/désignation Nom chimique

Type de produit

Mélange

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2020

électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

Usages déconseillés

- Interdit aux mineurs et aux femmes enceintes ainsi qu'aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

CEFOP

8 avenue du bouton d'or

94370 SUCY-EN-BRIE France

Téléphone: 0184690030 Fax contact@bobbleliquide.com

Site web www.bobbleliquide.com

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient: Nicotine ATP10 (CAS No.: 54-11-5)

Mention d'avertissement :

Attention

Pictogrammes des risques



Mentions de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

18/02/2020 - Français 1/9

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2020

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P301+P312	En cas d'ingestion: Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P501	Éliminer le contenu dans un centre de traitement agréé.
Phrases EUH	

EUH208	Contient Extrait de citron. Citrus aurantifolia. (8008-26-2) citral (5392-40-5) . Peut
	produire une réaction allergique

2.3 - Autres dangers

Substance PBT.	 Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les
	critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	No	%	Class	Spec. concentrations
glycerol	n°CAS : 56-81-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 200-289-5	40 - 50	Not Classified -	Non applicable
Nicotine ATP10	n°CAS : 54-11-5 Numéro d'identification UE : 614-001-00-4 N°CE : 200-193-3	1.35 - 1.5	Acute Tox. 2 Dermal - H310 Acute Tox. 2 Inhalation - H330 Acute Tox. 2 Oral - H300 Aquatic Chronic 2 - H411	Non applicable
citral	n°CAS: 5392-40-5 Numéro d'identification UE: 605-019-00-3 N°CE: 226-394-6	0.15 - 0.2	Eye Irrit. 2 - H319 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
Extrait de citron. Citrus aurantifolia.	n°CAS : 8008-26-2 Numéro d'identification UE : N°CE :	0.1 - 0.15	Aquatic Chronic 1 - H410 Asp. Tox. 1 - H304 Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317	Non applicable
3,7,11-trimethyldodeca-1,6,10 -trien-3-ol,mixed isomers	n°CAS : 7212-44-4 Numéro d'identification UE : N°CE : 230-597-5	0.1 - 0.15	Aquatic Chronic 1 - H410 Eye Irrit. 2 - H319	Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des premiers secours

m. Booding along along promisers decodate	
En cas d'inhalation	- Veiller à un apport d'air frais.
Après contact avec la peau	 Après contact avec la peau, se laver immédiatemen et abondamment avec eau et savon.
Après contact avec les yeux	- Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

2/9 18/02/2020 - Français

En cas d'ingestion - Rincer la bouche abondamment à l'eau.

- NE PAS faire vomir.

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2020

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Peut irriter les voies respiratoires.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - Peut provoquer une irritation cutanée

Symptômes et effets - Après contact avec les - Peut provoquer une irritation des yeux.

yeux

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Douleurs stomacales.

- Nausées

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 - Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - Dioxyde de carbone (CO2) - Poudre d'extinction

- Jet d'eau pulvérisée.- Jet d'eau à grand débit

- Liquide combustible.

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.2 Dangers particuliers resultant de la substance ou du melange

du mélange

Produits de décomposition dangereux - Production d'acroléine à haute température > 280°C

- Monoxyde de carbone

5.3 - Conseils aux pompiers

Pour les non-secouristes

Moyens d'extinction inappropriés

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Dangers particuliers résultant de la substance ou

- En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
- Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

7 1 1

- Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

- Utiliser un équipement de protection personnel.

- Eloigner toute source d'ignition.

Pour les secouristes - Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique

8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de netoyage

18/02/2020 - Français 3/9

Orange	16	mq	/mL
---------------	----	----	-----

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2020

Méthodes et matériel de confinement	- Eviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Méthodes et matériel de nettoyage	 Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Bien nettoyer les surfaces contaminées. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Recueillir mécaniquement.
Techniques inappropriées	- Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres sections

- Evacuation: voir rubrique 13
- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation	 Après usage, refermer aussitôt la capsule de fermeture. Concevoir en règle générale tous les procédés detravail de manière à exclure les risques suivants:Contact avec la peau Éviter l'exposition - se procurer des instruction spéciales avant l'utilisation.
Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale	- Changer immédiatement tout vêtement, chaussures o u chaussettes souillés.
	 Éviter tout contact avec la peau, les yeux et lesvêtements. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Nettoyage minutieux de la peau immédiatement après la manipulation du produit.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage recommandée
- + 15°C à +25°C
- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Eloigner toute source d'ignition.
- Protéger contre:Forte chaleur

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Uniquement E-liquide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection in dividuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

glycerol (56-81-5)	
VME mg/m3 (FR)	10 mg/m3
Nicotine ATP10 (54-11-5)	
VME mg/m3 (FR)	0.5 mg/m3

18/02/2020 - Français 4/9

8.2 - Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Aucune information disponible.
- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Porter les gants de protection homologués



Date d'émission : 18.02.2020

Version: 1



- Caoutchouc butyle
- En cas de risque d'éclaboussures : Lunettes avec protections latérales.
- Protection du corps appropriées : blouse de laboratoire, tout autre vêtement de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Indications détaillées: voir notice technique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u>	Liquide	Aspect	Fluide		
Couleur	Claire	<u>Odeur</u>	Légère		
Seuil olfactif		Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
рН		non applicable			
Point de fusion		Aucune donnée disp	onible		
Point de congélation	n	Aucune donnée disp	onible		
Point d'ébullition		Aucune donnée disp	onible		
Point éclair		Aucune donnée disp	onible		
Taux d'évaporation		Aucune donnée disp	onible		
inflammabilité		Aucune donnée disp	onible		
Limite inférieure d'e	xplosivité	Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Limite supérieure d'	explosivité	Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Pression de la vape	eur	Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Densité de la vapeu	ır	Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Densité relative		Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Densité Auc		Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Solubilité (Eau)		soluble	soluble		
Solubilité (Ethanol)		soluble	soluble		
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Log KOW		Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Température de dé	composition	Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		
Viscosité, cinématique		Aucune donnée disp	Aucune donnée disponible		

18/02/2020 - Français 5/9

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2020

Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible	
9.2 - Autres informations		
Teneur en COV	Aucune donnée disponible	
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible	
Conductivité	Aucune donnée disponible	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Eloigner toute source d'ignition.

10.5 - Matières incompatibles

- Agent réducteur.

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Production d'acroléine à haute température. > 280°C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les effets toxicologiques

<u>Toxicité aiguë</u> - Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4 - Nocif en cas d'ingestion

Toxicité : Mélange

LD50 oral (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rat)	Aucune donnée disponible
LD50 dermal (rabbit)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	Aucune donnée disponible
LC50 inhalation vapours (rat)	Aucune donnée disponible

- Nocif par ingestion.

Toxicité : Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)		
LD50 oral (rat)	5 mg/kg	
LD50 dermal (rat)	10 mg/kg	
LD50 dermal (rabbit)	70 mg/kg	
LC50 inhalation dusts and mists (rat)	0.19 mg/l	

18/02/2020 - Français 6/9

Version: 1

Date d'émission: 18.02.2020

	citral (5392-40-5)	
	LD50 oral (rat)	6800 mg/kg
	LD50 dermal (rat)	2000 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	- Non classé	
<u>Lésions oculaires</u> <u>graves/irritation oculaire</u>	- Non classé	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	- Non classé	
	- Peut provoquer une allergie cutanée.	
Mutagénicité sur les cellules germinales	- Non classé	
Cancerogénité	- Non classé	
Toxicité pour la reproduction	- Non classé	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	- Non classé	

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- Non classé

- Non classé

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

Toxicité spécifique pour

certains organes cibles – exposition répétée

Danger par aspiration

EC50 48 hr crustacea	Aucune donnée disponible
LC50 96 hr fish	Aucune donnée disponible
ErC50 algae	Aucune donnée disponible
ErC50 other aquatic plants	Aucune donnée disponible
NOEC chronic fish	Aucune donnée disponible
NOEC chronic crustacea	Aucune donnée disponible
NOEC chronic algae	Aucune donnée disponible
NOEC chronic other aquatic plants	Aucune donnée disponible

Toxicité : Substances

Nicotine ATP10 (54-11-5)	
LC50 96 hr fish	> 4 mg/l
NOEC chronic crustacea	> 0.24 mg/l

- Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

12.2 - Persistance et dégradabilité

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible

18/02/2020 - Français 7/9

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2020

% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Aucune information disponible.

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Les susbtances de ce mélange ne remplissent pas les critères PBT/vPvB de REACH annexe XIII

12.6 - Autres effets nocifs

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	- L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Evacuation des eaux	- Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Précautions particulières à prendre	- Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.
Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale	- Code Eural 16 05 08* produits chimiques d'origine organique à base de ou contenant des substances dangereuses, mis au rebut.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU

Non applicable

- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- 14.4 Groupe d'emballage
- 14.5 Dangers pour l'environnement
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 - Réglementations/législation particulières àla substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

18/02/2020 - Français 8/9

Substances REACH

Aucun

candidates

Substances Annex XIV Aucun
Substances Annex XVII Aucun

Teneur en COV Aucune donnée disponible

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique

effectuée pour le produit

- Une nouvelle évaluation de la sécurité chimique aété réalisée pour les substances de ce mélange :

Version: 1

Date d'émission : 18.02.2020

- Nicotine

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Description des modifications
1	18/02/2020	

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 1	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 1
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (dermique) - Catégorie 2
Dermal	
Acute Tox. 2	Toxicité aiguë (par inhalation) - Catégorie 2
Inhalation	
	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 2
Acute Tox. 3 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 3
Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide et vapeurs inflammables Catégorie 3
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne deseffets néfastes à long terme.
Not Classified	Non classé
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée - Catégorie 1

*** *** ***

18/02/2020 - Français 9/9